NOTE D'INFORMATION

ATTIJARI PRIVATE FUND

Nature juridique
FCP

Société de gestion
WAFA GESTION

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP24024 en date du 27/03/2024.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **WAFA GESTION** sise à **416, rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

WAFA GESTION
416, Rue Mustapha El Maani
Casablanca
Tél: 0522 45 38 38

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **ATTIJARI PRIVATE FUND**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000039539**
- Date et référence de l'agrément : **28/12/2023, GP23200**
- Date de création : **28/02/2024**
- Siège social : **416, rue mustapha el mâani, 21000 casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01er janvier** au **31 décembre**
- Apport initial : **2,000,000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1,000,000** Dirhams
- Etablissement de gestion : **WAFA GESTION** sise à **416, rue Mustapha EL Mâani, 21000 - Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général.**
- Etablissement dépositaire : **Attijariwafa Bank** sis à **2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca** représenté par **M. Youssef ROUISSI** en sa qualité de **Directeur Général Délégué.**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
WAFA GESTION	M. TAIB MAATA	0522 45 38 38
ATTIJARIWAFA BANK	Responsables d'agences du réseau d'Attijariwafa Bank	0522 29 88 88

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES** représenté par **Mohamed HDID.**

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Diversifié.**
- Indice de référence : **50% MASI Rentabilité Net publié par la Bourse de Casablanca + 50% Moroccan Bond Index Global publié par BMCE Capital.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif de gestion du FCP Attijari Private Fund sera de générer une performance supérieure ou égale à son indice de référence à moyen terme. Pour y parvenir, le fonds investira dans un panier diversifié d'instruments financiers, notamment des actions et des produits de taux, en cherchant à profiter de la dynamique du marché boursier tout en profitant des revenus fixes offerts par la poche obligataire. Le fonds adoptera une allocation flexible qui variera dans le temps en fonction des opportunités offertes par le marché actions et obligataire et suivant les analyses et convictions de Wafa Gestion.**
- Stratégie d'investissement :

 Le fonds Attijari Private Fund investira dans la limite de 60% de ses actifs sans les atteindre, hors titres d'OPCVM "Actions" et liquidités, en actions, en certificats d'investissement et en droits d'attribution ou de souscription, cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier et ouvert au public. Le fonds investira également en titres de créances sans que la proportion n'atteigne 90% de ses actifs, hors titres d'OPCVM "Obligations", créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités. Wafa Gestion appliquera un processus de sélection basé sur des analyses internes, privilégiant les titres émis par des émetteurs présentant des fondamentaux solides et des perspectives de croissance prometteuses selon les convictions de Wafa Gestion. Le fonds pourra investir une partie de ses actifs sur le marché monétaire, à savoir dans des opérations de pension ainsi que dans les titres de créances négociables (TCN) dont la maturité résiduelle est inférieure à un an. Le fonds pourra également consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le fonds pourra investir en obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts.

 L'univers d'investissement du FCP Attijari Private Fund inclut les éléments ci-après :

 - **Actions cotées à la Bourse de Casablanca, Certificats d'investissements cotés,**
 - **Droits d'attributions ou de souscriptions cotés,**
 - **Bons du Trésor, Obligations,**
 - **Obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts,**
 - **Titres de créances négociales, Titres de créances garantis par l'Etat marocain,**
 - **Titres d'OPCVM, Titres de FPCT et d'OPCC,**
 - **Dépôts à terme, Bons de Sociétés de Financement.**

 Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension et des opérations de prêts/emprunts de titres.
- Durée de placement recommandée : **3 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Personnes physiques.**

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **Dès la publication de la note d'information.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi et si celui-ci est férié, le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Affichage dans les locaux du réseau d'Attijariwafa Bank et de Wafa Gestion et publication dans un journal d'annonces légales, selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :**
 - **Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Locaux du réseau d'Attijariwafa Bank ainsi que de Wafa Gestion.**
 - **Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.**
 - **Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.**

 Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour, du lundi au jeudi jusqu'à 11h30 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, majorées ou minorées de la commission de souscription ou de rachat.
- Affectation des résultats : **Mixte. Les sommes distribuables sont entièrement ou partiellement distribuées ou capitalisées, selon la décision du Conseil d'Administration de l'Etablissement de Gestion du FCP.**

 Les porteurs de parts du fonds seront informés par Wafa Gestion et Attijariwafa Bank des distributions par tous les moyens de communication possibles (mailing, courrier, communiqué de presse,...) et ce, au plus tard, la veille de la mise en distribution.

 En cas de mise en paiement des sommes distribuables, celle-ci doit intervenir dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice.
- **Entité en charge de la distribution: ATTIJARIWAFA BANK -2, Bd Moulay Youssef - Casablanca - N° Téléphone : 0522 29 88 88.**
- **Entités en charge de l'information de la distribution:**

 WAFA GESTION : 416, Rue Mustapha El Maani - Casablanca - Téléphone: 0522 45 38 38.

 ATTIJARIWAFA BANK : 2, Bd Moulay Youssef - Casablanca - Téléphone : 0522 29 88 88.

 Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des coupons encaissés.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

Royaume du Maroc ★ Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ★

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **Au maximum 10% HT des montants souscrits, dont 0,4% incompressible, acquis au FCP.**

 - Commission de rachat maximale :
 - **Au maximum 2% HT des montants rachetés, dont 0,4% incompressible, acquis au FCP.**

 - Cas d'exonération :
 - **A la discrétion de Wafa Gestion, hors part acquise.**

- Frais de gestion :
 - **2% HT maximum l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou d'actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par la société de gestion de l'OPCVM. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque date de calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement.**
 Les frais de gestion couvrent les charges suivantes (En HT) :

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
(1) Frais de publications :	20 000 dhs
(2) Honoraires du commissaire aux comptes :	10 000 dhs
(3) Commissions de l'AMMC :	0,025%
(4) Frais du dépositaire :	0,05%
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle » :	3 600 dhs
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel » :	Selon les conditions en vigueur.
Prestations de WAFA GESTION :	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC